

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ○ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**A**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1247

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMDI

Ahmed

Date de naissance : 21.12.1967

Adresse :

Tél. : 06 62 81 64 15

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Laila MERZOUG**

Dermatologue

184, Angle, Bd 2 mars et Bd. El Fida,  
Rés La Perla 3ème Flr. N°13 - Casablanca

Tel: 05 22 82 09 22 / 06 66 03 01 63  
INPE: 091174144

Date de consultation : 30/05/2015

Nom et prénom du malade : HAMDI Ahmed

Age : 49

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudicataire.

21 JUIL. 2020

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/10/2023	CS	6	6	INP : 09111174144 Laila MERZOUG Dermatologue
06/06/2023	6	6	6	6

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'ALYSSA Sofia 2, Rue Hassane, N° 7 Hay El Mekka, 10295 Tunisie	30/05/23	11112233445522
	06/06/23	207,00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
HARMACIE NAIMA Sofia NAJIMA Dr. Sofia 2, Rue Hassane El Hana - Casablanca 0522 95 15 37			

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



Casablanca le : .....

Ordonnance

30/05/2013

Nom -Prénom : HAMDI Al ...  
Numéro AMPF : .....

*Dr. Laila MERZOUG*

Dermatologue  
184, Angle, Bd 2 mars et Bd. El Fida,  
Rés La Perla 3ème Etg. N°13 - Casablanca  
Tel: 05 22 82 09 22 - 06 55 03 01 63  
INPE: 09117...  
.....

1) Xygal : 1/4 cpt / soin ) pdt 14 gns.  
18,20

2) AScobiol : 1/4 cpt / jem / à vendre le cuir  
en le cuirs / Soin le Vierge 1.20

240,00

3) pour lhu le cuirs : huile lavante de x euro se

~~soins~~

4) Puréfentiel 5 py anti-poux  
pour désinfecter le cuirs + Vitamine ) pdt 2 hns.

185,00

5) Atopico cuir

443,20

10, rue El Koutoubia hay Al Hana, rue 30 CASABLANCA  
Tél: 05 22 36 09 14 Site web : www.ampf.org.ma

*PHARMACIE D'AL HANA  
Sofia May El Hana  
Rue Passane, N° 157  
El : 0522 95 15 37*

*Dr. Laila MERZOUG*

Dermatologue  
184, Angle, Bd 2 mars et Bd. El Fida,  
Rés La Perla 3ème Etg. N°13 - Casablanca  
Tel: 05 22 82 09 22 - 06 55 03 01 63  
INPE: 09117...  
.....



**Ascabiol®**

Solution à usage externe  
150 ml

18,20



- PREDENI Cort  
- Bidontogyl

OL' PAYS MERSONG  
Distributrice  
12, Avenue de Suresnes - 92130 GENAS  
Tél. 01 46 30 35 35 - 01 46 30 44 33  
Fax 01 46 30 35 35

OL' PAYS MERSONG  
Distributrice  
12, Avenue de Suresnes - 92130 GENAS  
Tél. 01 46 30 35 35 - 01 46 30 44 33  
Fax 01 46 30 35 35



Casablanca le : .....

Ordonnance

06 / 06 / ٢٠٢٣

Nom -Prénom : HAMDZ

Ahmed

Numéro AMPF : .....

Il a scoubidou / une app/ son  
un tout le corps / à répéter 2 fois

177,00

2) Pour identif. AS anti par s pny. ) Europar  
un désinfecteur. bte  
+ vêtemts) pny.

30,00

3) Locstop -> AS

éphens  
PHARMACIE DAR NAJME  
Sonia NAJME  
Lot. S 1012 Rue Massane, N° 7  
Hay El Hana - Casablanca  
Tél.: 0522 95 15 37

207,00

une app/ 2  
1/4 Mars

LOT 128E001  
PER. 12/2025  
LOCATOP 0,1%  
CREME T30G  
P.P.V : 300DH00



10, rue El Koutoubia hay Al Hana, rue 30 CASABLANCA  
Tél: 05 22 36 09 14 Site web : [www.ampf.org.ma](http://www.ampf.org.ma)